



## RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2021

Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, l'association a fait face aux difficultés liées à la pandémie et s'est adaptée aux normes évolutives et aux exigences mises en place par l'OFSP (Confédération) et l'OAJE (Canton de Vaud).

Toutefois, l'association clôture les comptes de l'exercice 2021 par un excédent de produits de CHF 9'856.61.

Le total du bilan au 31 décembre 2021 de l'association s'élève à CHF 1'938'195.41. Il est composé à l'actif des liquidités s'élevant à CHF 1'104'875.86, des débiteurs, actifs transitoires et titres de CHF 806'713.55 et des immobilisations de CHF 26'606.-. Au passif, les créanciers et passifs transitoires s'élèvent à CHF 1'501'629.33, la provision pour pertes sur débiteurs est de CHF 17'650.- et la provision pour l'agrandissement des structures de CHF 270'000.-.

Le capital de l'association au 31 décembre 2021 est de CHF 148'916.08.

Dans le compte de pertes et profits 2021, le total des produits est de CHF 9'375'631.92 contre CHF 8'828'667.48 en 2020.

La subvention communale 2021 se compose de CHF 2'020'800.- versée sous forme de liquidités servant à la gestion courante de l'association, de CHF 439'100.- pour le loyer des locaux appartenant à la commune ainsi que CHF 176'668.40 pour couvrir les frais de transport des enfants.

La subvention cantonale ordinaire est de CHF 1'808'436. Cette subvention est basée sur les salaires bruts et les charges sociales patronales du personnel pédagogique.

Un don de CHF 10'000.- a été versé par la Loterie Romande pour des aménagements à la Pépinière.

Les charges nettes du personnel de l'exercice s'élèvent à CHF 7'233'871.56 en augmentation de CHF 308'993.46 par rapport à 2020. Le coût du personnel représente 77 % de nos charges courantes.

Concernant les autres charges, les postes importants sont :

- Le coût de l'alimentation, totalisant CHF 830'409.50, est en augmentation par rapport à 2020. Le coût de l'alimentation avait été réduit en 2020 suite à la période de fermeture lors de la pandémie.
- Les frais de nettoyage des locaux totalisent CHF 417'515.65. Ce montant comprend également les frais du personnel d'intendance du Jars'din.

- Les frais de bureau, téléphones et ports totalisent un montant de CHF 64'392.95.
- Les frais informatiques s'élèvent à CHF 30'828.05.
- Les loyers des locaux et des charges sont de CHF 477'598.35. Pour rappel, les locaux se trouvent en grande majorité dans des bâtiments communaux et l'équivalent des loyers des locaux communaux est compensé par une subvention.
- Les amortissements comptabilisés s'élèvent à CHF 26'600.- pour l'amortissement du logiciel de gestion.

Les charges totales de l'association s'élèvent à CHF 9'365'775.31.

Fait à Epalinges, le 29 mai 2022

Nicolas Geiser  
Trésorier